

3 0 MARS 2006

Déjà trois ans pour Les Amis de la Collégiale

L'association Les Amis de la Collégiale Notre Dame de Vitry-le-François vient de tenir son assemblée générale à l'Espace Paul-Bert, en présence d'une trentaine de personnes dont Anny Liébart, maire adjoint chargée de la Culture.

Dans son rapport moral, le

président Yves Baudin a tenu à faire ressortir deux points importants des diverses activités réalisées au cours de l'année 2005, avec la réfection des accès de la Collégiale, grâce à la subvention de 10.000 euros reçue de la Caisse d'Epargne Champagne-Ardenne, et la restauration des boiseries de

style Louis XV de la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc, grâce à un don anonyme.

87 adhérents

Il rappela également les deux concerts organisés à la Collégiale, qui permettent de réaliser des excédents, mais aussi d'élargir l'audience des

amis et d'affirmer les compétences de l'association.

Il indiqua enfin que 87 membres ont adhéré à l'association en 2005, mais que cela n'était pas suffisant pour réaliser tous les projets de réhabilitation de l'intérieur de la collégiale Notre-Dame de l'Assomption.

Un nouveau bureau de l'association Les Amis de la Collégiale de Vitry-le-François a été élu. Il est présidé par Yves Baudin qui sera aidé par Jean-Marie Sadin comme vice-président ; le secrétariat sera

tenu par Françoise Paquis, aidée de Ronald Florion ; la trésorerie par François de la Morinerie et Pierre Ihuel.

Deux membres du conseil seront aussi au bureau, il s'agit de Jean Bernard et Jean Muller.

Vous pouvez adhérer à l'association des Amis de la Collégiale Notre Dame en réglant la cotisation fixée pour cette année à 15 € (membre actif) ou 50 € (membre bienfaiteur). Renseignements auprès d'Yves Baudin au 06.03.78.13.86. Courriel : y.baudin-leglaive@laposte.net



Les adhérents présents.

L'association restaure

Les projets pour 2006 ne manquent pas, pour les membres de l'association :

- remise en état des appliques portes cieges du chœur et de la nef de la collégiale

- restauration de toute l'orfèvrerie de la chapelle Notre-Dame de Lourdes

- restauration des portes ab-sidiales

- mise en peinture des portes (place Royer-Collard et Domyné-de-Verzet)

- restauration de la croix d'autel (offerte par un adhérent) et des lambris de la chapelle Sainte-Jeanne-d'Arc

- le sas d'entrée de la Collégiale, suite logique de la restauration des portes. Le devis se monte à près de 9.000 euros

- le capitonnage du banc d'œuvre, pour un coût de 3.800 euros

- le sas de la rue Domyné-de-Verzet, pour un montant de 11.000 euros

- la restauration du tableau de « Notre-Dame de l'Assomption de la Vierge » offert par le roi Louis-Philippe, pour un montant de 18.000 euros

- l'organisation d'un concert le vendredi 20 octobre avec le Quintette de l'Escaut...